Retour sur la tempête Alex

La tempête Alex a frappé la région dans la nuit du 1er au 2 octobre dernier. L'aire de camping-car et le camping ont été évacués et 40 personnes ont été logées dans la salle des fêtes dans la nuit de jeudi à vendredi.
La journée du vendredi 2 a démarré dès 6h pour plusieurs agents communaux et élus, qui sont intervenus sur plus de 36 interventions de tous types : arbres à débiter, câbles écourtés, sécurisation de cheminement… Un travail de toute la journée pour effectuer des rondes de veille et de mise en sécurité. **Durant toute la semaine suivante**, les agents des services techniques ont continué à déblayer les débris et nettoyer les lieux. À Surzur, aucune dégradation majeure n'est à déploré sur les bâtiments. Beaucoup de câbles électriques/téléphoniques, poteaux et arbres ont été touchés.
Concernant les chemins, le SIVEV (Syndicat Intercommunal de Voirie de l'Est de Vannes) est intervenu afin de les nettoyer. Le travail n'est pas terminé sur les tronçons de GR.
Nous remercions les surzurois qui ont pris l'initiative de nettoyer leurs jardins et champs privés. **Nous vous invitons à continuer dans cette démarche.**

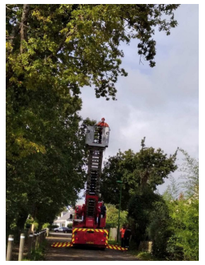

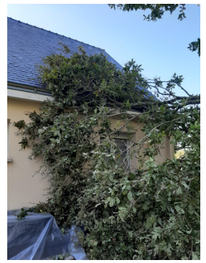

Associations loisirs et culturelles

Familles rurales : places disponibles

Familles rurales propose diverses activités. Il reste quelques places disponibles !
- Gym Tonic de 17h à 18h le mercredi à la salle des sports
- Gym Chorégraphique le samedi à 9h30 à la salle des sports
- Stretching le mercredi de 18h à 19h à la salle des sports
- Anglais niveau avancé le lundi de 9h à 10h30 et le niveau intermédiaire de 10h45 à 12h15. Le vendredi à 19h, il reste aussi quelques places pour un niveau intermédiaire.

Informations : famillesrurales.org/surzur
Contact : famillesruralessurzur@laposte.net

Nouvelles activités

Agence immobilière Nestenn : six mois à Surzur

Malgré quelques semaines de retard liées aux événements qui ont touchés notre pays au printemps, voilà désormais six mois que l'agence Nestenn a ouvert ses portes au 12 place de l'Église à Surzur ! Ainsi, bon nombre d'entre vous ont déjà pu rencontrer leurs collaboratrices : Maëla, Virginie ou Aurore, très souvent sur le terrain pour venir à votre rencontre. Accueillis par Agnès, d'autres encore ont poussé les portes de l'agence très rapidement pour confier leurs projets. L'équipe de Nestenn les en remercie.
Déjà présents sur le secteur de Surzur, Theix-Noyalo et La Trinité-Surzur depuis de nombreuses années par le biais des agences de Vannes, Sarzeau et Muzillac, ils ont souhaité ouvrir une 15e agence dans le Morbihan afin d'être plus proches de vous et ainsi mieux répondre à vos attentes en matière de projets immobiliers.
L'équipe de Nestenn est en mesure de vous conseiller concernant l'estimation, l'achat, la vente, la location, la gestion.
Contact agence immobilière Nestenn – 12 place de l'Église à Surzur / 02 97 49 04 90.

Culture

Médiathèque : Expo-atelier « Le musée des museaux amusants »

Des truffes, des groins, des becs… Amusons-nous sans museler notre créativité !
Au-delà de leurs formes parfois étranges, les museaux dissimulent des fonctions bien singulières et révèlent des informations sur leur propriétaire.
Le Musée des museaux amusants, l'album de Fanny PAGEAUD, bâti sous forme de devinettes, vous permettra de découvrir qu'un nez est une véritable grotte de données !
Tirée de l'album, cette exposition propose un méli-mélo de museaux et d'animaux : des truffes, des groins, des becs… Des langues, des dents, des babines… Des cornes, des moustaches, des oreilles… Lors de l'atelier avec l'auteure, en utilisant tous ces éléments aux formes diverses et un peu d'imagination, quelles drôles de bêtes vont émerger de votre créativité ? Tampon-nez !
Exposition « Le musée des museaux amusants » - du 11 novembre au 12 décembre 2020 – Entrée libre
Atelier d'illustration avec Fanny Pageaud le samedi 14 novembre à 14h - pour les enfants de 7 à 10 ans – Gratuit – Inscriptions obligatoires auprès de la Médiathèque : 02 97 42 17 56 mediatheque@surzur.fr
L'atelier sera suivi d'une séance de dédicaces à 16h.

Médiathèque : « Rendez-vous des pas grands du tout - Danse feuille d'automne »

Les « Rendez-vous des pas grands du tout » reprennent en novembre avec une séance participative autour du conte. Cet atelier est proposé par Viviane SIBOUT, animatrice petite enfance.
A partir du conte « La souris de ville et la souris des champs », une balade contée permettra de découvrir jeux de doigts, comptines, poémes et berceuses autour de l'automne. Une occasion de découvrir les fruits et les légumes et chanter l'arrivée du froid et du vent.
Animation pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents.
Samedi 7 novembre à 17h30
Renseignements et inscriptions par téléphone au 02 97 42 17 56 ou par mail : mediatheque@surzur.fr

Avis de recherche

Le prochain salon des arts qui aura lieu du **10 au 18 juillet 2021 sera le 20e**. Pour marquer cet anniversaire, une rétrospective des salons précédents est prévue. Marie-Paule LOISEAU, adjointe à la culture, est à la **recherche des affiches des salons 2002 à 2008.**
Si parmi vous, des collectionneurs ont gardé ces affiches, accepteraient-ils de les confier à l'espace multimédia (médiathèque) afin de les scanner puis vous les rendre ? Merci d'avance.
Ce salon 2021 sera exceptionnel puisque 13 invité(e)s d'honneur des salons précédents ont déjà confirmé leur présence à ce salon

Multimédia : animation numérique « cartoon maker »

© Electronik

Les participants à l'atelier, assistés par un animateur de l'association rennaise Electroni[k], réaliseront leur propre dessin animé grâce à une application sur tablette. Écriture du scénario, choix des décors, des personnages, de la musique d'ambiance et doublage de leur héros… Les enfants laisseront libre cours à leur imagination ! L'atelier se terminera par la projection de leurs cartoons comme au cinéma.
Samedi 21 novembre de 14h à 16h – de 8 à 11 ans – Sur inscription à partir du 31 octobre - Gratuit
Informations ou inscriptions auprès de la médiathèque : 02 97 42 17 56 / mediatheque@surzur.fr

Famille, enfance, jeunesse

Temps méridien : Halloween

Le restaurant scolaire s'est paré de ses **plus belles décorations d'Halloween** pour le plus grand bonheur des enfants. Un repas spécial a été servi jeudi 15 octobre avec des plats tels que des « cheveux et crottes de nez de sorcière ». Pour les plus sensibles, rassurez-vous, il ne s'agissait que de carottes râpées et de raisins secs.
Les vacances de la Toussaint terminées, l'équipe du temps méridien se concentre à présent sur la période de Noël.

Préparer le retour de l'aide aux devoirs

La municipalité proposait une aide aux devoirs hebdomadaire pour les collégiens. En raison de la situation sanitaire, ce service est pour le moment suspendu. Cependant, nous espérons pouvoir le **remettre en place dès que possible.**
Aussi, si vous êtes intéressés pour **prêter main forte aux élèves**, merci de contacter la mairie au 02 97 42 12 52 ou à mairie@surzur.fr.

Elève ou parent d'élève, n'hésitez pas à vous manifester également afin de vous pré-inscrire.

Action sociale et solidarités

Le service d'aide à domicile recrute

Le CCAS recrute un(e) aide à domicile pour personnes âgées ou handicapées à compter du 23 novembre 2020.
Poste à 25h/semaine (possibilités d'heures complémentaires).
Missions : ménage, préparation de repas, courses, accompagnement dans les actes de la vie quotidienne… sur la commune de Surzur exclusivement.
Travail par roulement le week-end (1 sur 8).
Permis de conduire et véhicule obligatoire.
Diplôme : DEAVS (diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale), TAVF (titre assistant de vie aux familles) ou équivalent et/ou bonne expérience
Transmettre une lettre de motivation + CV avant le 6 novembre 2020 à :
Madame la Présidente du CCAS, Mairie, 1 place Xavier de Langlais, 56450 SURZUR
Contact : Florence LÉON-GOURVÈS au 02 30 08 01 26.

Le baladin vous emmène au marché

Le baladin est un minibus de 8 places dont 3 places aménageables pour les fauteuils roulants. Il est maintenant disponible le jeudi, de 17h à 18h30, pour **se rendre au marché** sur le parvis de l'ancienne gare.
Le baladin est un service proposé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et permet aux personnes âgées, fragilisées par la maladie ou le handicap et sans moyen de locomotion de se déplacer sur le territoire de la commune. Ce service est gratuit et le baladin est conduit par des bénévoles.
Réservations en mairie, par téléphone au 02 97 42 12 52 ou par mail à mairie@surzur.fr.

Sécurité, citoyenneté

Parents, sensibilisez vos enfants à la sécurité en vélo !

Beaucoup d'enfants vont à l'école à vélo. Il est donc important d'être sensible à leur sécurité en veillant à ce qu'ils aient les **équipements OBLIGATOIRES** :

- un vélo en bon état de fonctionnement (freins, feux et catadioptres avant/arrière + avertisseur sonore) ;
- un gilet rétroréfléchissant certifié (hors agglo/de nuit/visibilité réduite, notamment en période hivernale) ;
- un casque jusqu'à 12 ans ;

Pour votre tranquillité et pour leur sécurité, il est nécessaire de :

- respecter la signalisation (panneaux et marquages au sol) ;
- rouler à droite de la chaussée ;
- utiliser les pistes cyclables lorsqu'il y en a ;
- tendre le bras pour indiquer un changement de direction.

Utilisation des terrains de sport : attention !

Nous retrouvons régulièrement des **déjections canines sur les terrains de football et de rugby.**

Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils doivent ramasser eux-mêmes les déjections qui auraient été déposées sur la voie publique. Tout contrevenant s'expose à une **peine d'amende forfaitaire de 68 €** (article R.633-6 Code Pénal).

Ces terrains de sport **n'ont également pas vocation à accueillir les scooters et vélos** qui s'y aventurent.

Conseil municipal

Extrait des délibérations du 22 septembre 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'adopter le règlement intérieur.
- Approuve le projet d'absorption de la SEML « Espace, Aménagement et Développement du Morbihan» (EADM), par l'OPH du Morbihan « Bretagne Sud Habitat » (BSH) dans le cadre d'une procédure de transmission universelle de patrimoine (TUP) prévue aux dispositions des articles 1844-5 du Code civil et L.411-2-1, III, du Code de la construction et de l'habitation.
- Décide du versement d'une subvention à hauteur de 50%, dans la limite de 50 €, aux particuliers, associations, agriculteurs, pour la destruction de nids de frelons asiatiques sur le domaine privé, selon les conditions fixées dans la présente délibération.
- Sollicite pour la réalisation du programme Pistes cyclables 2020 d'un montant de 30 354,18€ HT, une subvention du Département de 9 106,25 € au titre du dispositif Itinéraires cyclables et une subvention auprès de l'État de 9 106,25 € au titre du dispositif DSIL exceptionnel.
- Sollicite pour la réalisation du programme de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour les projets d'équipements d'assainissement collectif d'un montant de 181 061,45 € HT, une subvention de 72 425 € ; et pour la réalisation des travaux d'aménagement du bassin de Lann Floren, une subvention exceptionnelle à l'Agence de l'Eau Bretagne Pays de Loire de 72 425 €.
- Décide d'adhérer au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Morbihan.
- Décide l'adhésion de la Ville à l'association « Musicales du Golfe ».

Le conseil municipal, à 23 vois pour et 4 voix contre (Gaspard GUCCIARDI, Sylviane PÉDRON, Marie-Hélène MOUNIAMA DUCAP, André MARNIER) :

- Approuve la désignation des membres des commissions extra-municipales.
- Décide de créer un emploi d'animateur multimédia polyvalent relevant des grades d'adjoint d'animation ou d'adjoint du patrimoine de 1ere ou 2e classe à temps complet.
- Passe un avenant N°02 au marché initial de voirie « 2019-2020 ».
- Sollicite pour la réalisation du programme 2020 de travaux de voirie en agglomération et d'aménagement d'espaces sportifs inscrits au budget primitif 2020 d'un montant de travaux de 499 777,70 € HT, une subvention du Département au titre du Programme de Solidarité Territoriale de 99 955,54€
- Sollicite pour la réalisation des revêtements de voiries sur Bilaire d'un montant de 20 634,05€ HT, une subvention du Département au titre de l'« Entretien de voirie – hors agglomération » d'un montant de 4062 €.
- Approuve l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour l'année 2020 d'un montant de 230 €.

Expression libre

Groupe minoritaire « Agir pour Surzur »

Notre élu, Gaspard GUCCIARDI a démissionné de son mandat municipal et sera remplacé par Thierry GICQUEL lors du prochain conseil municipal.
À cette occasion, nous rappelons notre engagement au service des Surzuroises et des Surzurois malgré les difficultés rencontrées dans cet exercice.
Rejoignez-nous pour plus de détails sur :
- wwww.agirpoursurzur.fr
- Facebook « Agir pour Surzur »
Et écrivez-nous à agirpoursurzur@orange.fr
Vos élus d'Agir pour Surzur.

Surzur
ENTRE TERRE ET MER

N° 231
NOVEMBRE 2020

Vie locale

Commémoration du 11 Novembre

La commémoration du 11 Novembre aura lieu à **11h devant le monument aux morts.**

À cette occasion, remise de trois décorations.

Cette année, il n'y aura pas de messe ni de verre de l'amitié, en raison de la crise sanitaire.

Réunion du groupe Vélo

Un groupe de cyclistes surzurois s'est mis en place en septembre. Son objectif pour voir comment **améliorer les déplacements à vélo autour de notre commune** en toute sécurité et en partageant la voirie avec les autres usagers, pour les trajets du quotidien. Une **réunion ouverte à tous** aura lieu **mardi 3 novembre à 18h**, salle de l'ancienne gare, pour faire un état des lieux, la cartographie les points noirs, des besoins en aménagements cyclables au sein de la commune et des liaisons avec les communes voisines et le littoral.

Les idées ne manquent pas !

Contacts pour le groupe Vélo : Maurice ONNO (02 97 42 14 58) et Vincent TANGUY (07 61 58 03 11).

Marché de Noël : inscrivez-vous !

Le marché de Noël aura lieu **jeudi 17 décembre de 17h à 20h à Surzur.** Exposant, commerçant, artisan, association... Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 97 42 12 52 ou via mairie@surzur.fr.

Balade « Sols et paysages »

Du sol vers l'horizon, le paysage constitue notre environnement, notre quotidien que nous partageons, aimons, repoussons parfois. Une balade pour s'immerger dans la notion de paysage au fil du temps, d'identifier notre ressenti face à notre paysage.

Animée par Sophie PONTGÉLARD de l'association Saute Ruisseaux. Dimanche 15 novembre de 10h à 12h30. A partir de 6 ans.

Prévoir : chaussures et vêtements en fonction de la météo. Réservation : 06 87 29 39 57 – sauteruisseau.asso@gmail.com

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions sont reçues :

- En mairie
- En ligne sur « service-public.fr »
- Par courrier

Pièces à fournir :

- Formulaire d'inscription Cerfa n°12669*01
- Une photocopie de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Un justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, de téléphone) établi à votre nom et prénom et daté de moins de 3 mois

Quand demander votre inscription ?

Vous pouvez déposer votre demande en mairie à tout moment de l'année.

Changement de domicile :

Attention : le changement d'adresse sur les listes électorales n'est pas automatique ! Si vous avez déménagé tout en restant sur Surzur, il convient de se rapprocher de la mairie pour effectuer une modification d'adresse sur les listes électorales (justificatif de domicile).

Contact : urba@surzur.fr - 02 97 42 12 52

Dates à retenir

Novembre

Mardi 3 :
Réunion groupe Vélo - Salle de l'ancienne gare - 18h

Jeudi 5 :
Conseil municipal - Mairie - 20h

Samedi 7 :
« Rendez-vous des pas grands du tout » - Médiathèque - 17h30. Sur inscription

Mardi 10 :
Permanence Mutuale - Salle des associations (place de la poste) - 10h à 12h

Mercredi 11 :
Cérémonie commémorative - Monument aux morts - 11h

Du 11 novembre au 12 décembre:
Exposition « Musée des museaux amusants » - Médiathèque

Samedi 14 :
Atelier d'illustration - Médiathèque - 14h. Sur inscription

Dimanche 15 :
Balade « Sols et paysages » organisée par Saute ruisseaux - 10h à 12h30. Gratuit.
Sur inscription au 06 87 29 39 57

Lundi 16 :
Permanence conciliateur de justice - Salle des associations (place de la poste) - 10h à 12h

Samedi 21 :
Animation numérique « Cartoon maker » - espace multimédia - 14h à 16h. Sur inscription

Décembre

Mardi 8 :
Permanence Mutuale - Salle des associations (place de la poste) - 10h à 12h

Samedi 12 :
Rendez-vous des pas grands du tout - Médiathèque

Mercredi 16 :
Animation numérique « rétro gaming » - Espace multimédia - 14h à 16h. Sur inscription

Jeudi 17 :
Marché de Noël

Lundi 21 :
Permanence conciliateur de justice - Salle des associations (place de la poste) - 10h à 12h

Mairie de Surzur
02 97 42 12 52 - mairie@surzur.fr
www.surzur.fr
Facebook @VilledeSurzur

Crédit photo bandeau : Mairie de Surzur

Directrice de la publication : Noëlle CHENOT
Membres de la rédaction : Céline BERCETCHE, Marie-Paule LOISEAU, Frédéric PAUL, Hervé RIO, Carole RAMAUX, Chantal CHARRERON, Marion JEANNOËL